FORMATION CONTINUE

Tendances actuelles en prévention et règlement des différends dans l'industrie de la construction

PRÉSENTATION

Objectifs

Se familiariser avec les principaux modes de règlement des différends utilisés dans l'industrie de la construction et étudier les nouvelles tendances.

Au cours de cet atelier, la formatrice présentera les dernières tendances en prévention et règlement des différends dans le domaine de la construction. Elle portera une attention particulière aux aspects suivants :

- Avantages des modes « en temps réel »
- Usage des divers modes de prévention et de règlement en construction – flexibilité, clauses escalatoires, rôle du tiers neutre
- Examen de certains modes de règlement :
    - La facilitation, le médiateur de projet ou le comité de règlement des différends
    - La médiation
    - L'arbitrage intérimaire et le Comité de règlement des différends décisionnel
    - L'arbitrage traditionnel

Public cible

- Personnes pratiquant la médiation ou la résolution de conflit
- Personnes intéressées par les dernières tendances en prévention et règlement des différends
- Acteurs du milieu de la construction intéressés par la prévention et le règlement des litiges
- Gestionnaires de projet
- Administrateurs de contrats

Note

DURÉE
3 heures

TARIF RÉGULIER
355 $

TARIF PRÉFÉRENTIEL
330 $

OÙ ET QUAND **Dates à venir**

Renseignements

819 821-7571

1 866 234-9355 (sans frais)

Barreau du Québec

Selon le Règlement sur la formation continue obligatoire des avocats, les activités de formation continue ont pour objet de permettre aux membres d'acquérir, de maintenir, de mettre à jour, d'améliorer et d'approfondir les compétences professionnelles et déontologiques liées à l'exercice de la profession (chapitre B-1, r. 12, article 1).

Chambre des notaires du Québec

Toute activité qui a un lien avec l'exercice de la profession de notaire ou sa pratique professionnelle est admissible à une reconnaissance, conformément à l'article 4 du Règlement sur la formation continue obligatoire des notaires (chapitre N-3, r. 9.1).

Informations spécifiques aux formations à distance

Modalités de connexion

Les modalités de connexion à la séance virtuelle seront communiquées aux personnes inscrites une semaine avant la formation.

Exigences techniques

Assurez-vous que vous avez le matériel requis pour suivre un cours à distance :

- Un ordinateur avec les exigences minimales suivantes : processeur de 1,8 GHz, 512 Mo de mémoire vive, une résolution de 1024 x 768 en 32 bits et une carte de son;
- La dernière version du navigateur Firefox (recommandé), Google Chrome, Microsoft Edge;
- Le navigateur Safari n'est pas recommandé;
- Une connexion Internet suffisante (par exemple, Internet haute vitesse câblée - sans passer par un lien sans fil Wi-Fi);
- Un casque d'écoute avec microphone (interface USB suggérée) ATTENTION : l'utilisation de haut-parleurs avec un microphone ne procure pas un environnement acceptable pour les échanges à distance. **Le casque d'écoute avec microphone (micro-casque) est obligatoire**;
- Une webcam (obligatoire).

Environnement propice à l'apprentissage

Au cours des séances en direct (synchrones), il est demandé aux participantes et participants de respecter certaines consignes afin d'assurer un environnement propice à l'apprentissage et respectueux des autres personnes présentes :

- Porter une tenue appropriée et une attention particulière à son apparence;
- Utiliser un local fermé, où le décor offre un minimum de distraction pour les autres personnes étudiantes;
- **Il est obligatoire** de prendre les dispositions nécessaires pour **être seul dans le local et ne pas être dérangé**;

- Éteindre tout système électronique (téléphone, imprimante, radio, etc.) qui n'est pas nécessaire pour suivre la formation à distance;
- Fermer toutes les applications sur l'ordinateur qui ne sont pas nécessaires;
- Prendre le temps de manger avant la formation ou pendant les pauses prévues;
- Pendant la formation, demeurer devant votre ordinateur.

Cette formation est offerte par le Centre de formation continue de la Faculté de droit.

TARIFS ET HORAIRE

Tarifs

TYPES D'INSCRIPTION	PRIX
Inscription régulière	355,00 $
Inscription à rabais membre accrédité UdeS/IMAQ (voir note ci-dessous)	330,00 $

Note : Les prix indiqués sont pour une personne, ne comprennent pas les taxes et peuvent être modifiés sans préavis.

NOTE : Rabais de 25 $ pour médiateurs et arbitres accrédités UdeS/IMAQ : Pour obtenir votre code rabais et vous inscrire avec le tarif pour médiateur et arbitre accrédité UdeS/IMAQ, veuillez transmettre le titre et la date de la formation, votre nom, votre organisation, et votre téléphone à : formationcontinue.droit@usherbrooke.ca.

Politique d'annulation et d'abandon

ACCRÉDITATION OU PARTENARIAT

Accréditation

Université de Sherbrooke - Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (UdeS/IMAQ)

ORGANISME ACCRÉDITEUR
EN MÉDIATION CIVILE
reconnu par le ministre de la Justice

Québec